

Marylise Léon

«La question du pouvoir d'achat ne se joue pas à Matignon»

Budget 2027, élection présidentielle, précarité des travailleurs, retraites... La numéro 1 de la CFDT, premier syndicat français, revient sur les sujets majeurs de cette rentrée sociale sous tensions.

Recueilli par
MARGO MAGNY

Ces derniers mois, la colère des travailleurs monte. Dans le public comme dans le privé, on a un peu l'impression d'un disque rayé. En juin, après la hausse mécanique du smic, d'Airbus à Decathlon, plusieurs salariés se mobilisaient pour alerter sur les carrières qui stagnent et les revenus qui ne permettent plus de suivre l'augmentation des prix de presque tout : l'alimentaire, le carburant, l'énergie... Pour les revenus des fonctionnaires, l'intersyndicale prévoit une journée de mobilisation le 29 septembre. Une autre a déjà eu lieu le 8, lors de laquelle le secteur hospitalier – entre autres – demandait des comptes à Bercy. Des mois après la publication d'une étude de la CFDT sur le moral en berne des travailleurs du public, les revendications du syndicat, qui réclame notamment la révision des grilles indiciaires, sont toujours les mêmes. En parallèle de ces journées de mobilisations court la rumeur d'une réactivation du mouvement des gilets jaunes le 17 octobre, sans que l'on sache encore vraiment en mesurer la nature exacte ni l'ampleur. Une juxtaposition de tensions au moment même où s'ouvre la période budgétaire percutée de plein fouet par la campagne présidentielle. Campagne dans laquelle s'en-

gouffrent une flopée de candidats, alors que la menace de l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite n'a jamais semblé aussi proche. Parmi les sujets sur lesquels ils auront l'occasion de s'écharper, celui des retraites et du pouvoir d'achat promettent d'être centraux. Alors que les pistes de réflexion de la conférence Travail Emploi Retraites (TER) sont rendues publiques ce vendredi, celles du projet de budget s'esquissent, et notamment l'idée du gouvernement de mettre à contribution les retraités pour faire des économies. La numéro 1 de la CFDT, Marylise Léon, appelle à la responsabilité des employeurs, et espère voir la question des aides publiques aux entreprises et du pacte Dutreil revues dans le budget. Quant à la présidentielle 2027, la secrétaire générale du premier syndicat de France préfère attendre le début d'année «pour y voir plus clair».

Entre le pouvoir d'achat qui recule, la croissance qui s'enlise, les prix des carburants qui s'envolent... La rentrée sociale, avec plusieurs journées de mobilisation, est inflammable. La CGT a demandé mercredi au Premier ministre, Sébastien Lecornu, une table ronde d'urgence sur le pouvoir d'achat, vous pourriez vous y joindre ?

C'est une rentrée sociale très tendue. De plus en plus de travailleurs n'arrivent pas à boucler les fins de mois et

sont extrêmement inquiets des tensions internationales géopolitiques. La question centrale est effectivement celle du pouvoir d'achat. Mais ça ne se joue pas à Matignon. Quand on parle de salaire dans le privé, je me tourne vers les employeurs qui doivent prendre leurs responsabilités. La négociation salariale dans les branches et les entreprises, c'est le meilleur moyen d'avoir un salaire qui reconnaît le travail réel. Au moment de la revalorisation automatique du smic au 1^{er} juin, on a fait le constat qu'il existe encore des conventions collectives avec des coefficients sous le smic. On a demandé la réouverture de négociations et il y a un certain nombre de secteurs qui freinent, comme celui de l'hospitalisation privée. Notre sujet, c'est donc de construire le rapport de force dans les entreprises pour faire du sur-mesure et pas des augmentations minimalistes, comme à Grou-pama par exemple.

Le 29 septembre, vous vous mobiliserez lors d'une journée intersyndicale pour les salaires dans la fonction publique. Là, c'est l'Etat qui doit prendre ses responsabilités ?

Oui. La CFDT a plusieurs revendications : on demande toujours une véritable négociation annuelle obligatoire, la revalorisation du point d'indice, la refonte des grilles indiciaires... Il faut que les agents aient de vraies perspectives d'évolution

de carrière. Dans certaines grilles salariales, pour la catégorie C par exemple, il peut y avoir plus de dix échelons sous le smic. On attend des concrétisations dans le budget.

Après cette date, il y a aussi des appels «au retour des gilets jaunes» le 17 octobre. Vous pourriez vous y rallier ?

L'objectif premier, c'est la réussite du 29 septembre. On a besoin de parler des services publics et du travail des agents publics autrement que par des questions budgétaires. La CFDT appelle aussi à participer à la marche pour le climat le 26 septembre. On ne veut pas que la question écologique passe à la trappe après l'été qu'on a passé, on craint le syndrome de la mémoire courte.

Certains partis proposent d'agir pour le pouvoir d'achat. La France insoumise demande par exemple le blocage des prix de l'énergie, des parlementaires écologistes veulent obliger les grandes surfaces à proposer au moins 80 produits alimentaires favorables à la santé avec une marge réduite... Ce sont des solutions ?

Ça fait partie des postes qui pèsent le plus sur les dépenses contraintes avec le logement. On est favorables par exemple au chèque énergie, mais il faut des aides vraiment ciblées. Il ne faut pas que ces coups de pouce soient des alibis pour que les employeurs ne fassent pas le boulot.

LFI défend aussi l'échelle mobile des salaires (indexation automatique sur l'inflation). C'est une bonne idée ?

On a fait le retour d'expérience entre des ajustements automatiques et des négociations à la main





Marylise Léon
à Blois le 28 août.

PHOTO CHA
GONZALEZ

des organisations syndicales et patronales sur trente ans, et la négociation produit plus d'éléments favorables pour les salariés.

La loi sur la transparence salariale a enfin été présentée en Conseil des ministres (avec plu-

sieurs mois de retard), le texte va assez loin ?

Non, mais il a le mérite d'exister. Maintenant, il faut qu'il soit inscrit à l'agenda du Sénat. C'est un outil extrêmement utile et indispensable pour les représen-

Suite page 12

Budget 2027: Lecornu cherche ses milliards

Dans un entretien au «Figaro», le Premier ministre a levé le voile sur ses pistes pour réaliser un «effort budgétaire de 54 milliards d'euros» avec l'objectif très ambitieux d'atteindre un déficit à 5 % en 2027.

Sébastien Lecornu voit finalement double. Ce ne sont plus 30 milliards d'économies qui sont recherchées pour le projet de loi de finances de 2027, «un ordre de grandeur» que confirmait encore dimanche le ministre de l'Economie, Roland Lescure, au *Parisien*, mais désormais «un effort budgétaire d'environ 54 milliards d'euros», a annoncé le Premier ministre dans un entretien accordé au *Figaro*, jeudi. Et d'agiter l'épouvantail: «Si ce budget ne contenait aucune mesure d'économies», le déficit public en 2027 pourrait s'envoler à presque 6,5 % du produit intérieur brut, d'après un calcul de Matignon.

Ces 54 milliards d'euros «de freinage de la dépense» permettent à Sébastien Lecornu de cibler un déficit public à 5 % en 2027. Et la route sera longue, car il devrait reculer à 5,4 % à la fin de l'année, a finalement annoncé Bercy jeudi. Dans le budget 2026, le gouvernement ambitionnait d'atteindre 5 % (contre 5,1 % en 2025). En visant à nouveau 5 % en 2027, c'est un retour à la case départ. Un recul que Bercy met sur le compte des chocs macroéconomiques, internationaux comme nationaux. «Cet écart est notamment dû à la révision des prévisions macroéconomiques. Nous avons divisé par deux nos prévisions de croissance, ce n'est pas rien», précise Bercy. Annoncée à 1 % pour 2026, la croissance a été ramenée à 0,5 % par Roland Lescure, le 11 septembre.

L'effort demandé a pour but, selon Sébastien Lecornu, «de refroidir considérablement le moteur des dépenses». «Sans mesure corrective», affirme-t-il, la Sécurité sociale serait dans le rouge avec 22 milliards d'euros l'an prochain du fait «du vieillissement de la population», la charge de la dette atteindrait 10 milliards d'euros supplémentaires par an et les dépenses de fonctionnement des collectivités locales afficheraient «une augmentation spontanée de 7 milliards d'euros».

Choyés. Pour rester dans les clous qu'il a lui-même fixés, le Premier ministre a dévoilé ses arbitrages uniquement en matière d'économies puisqu'il a renouvelé sa promesse de «stabilité fiscale», soit aucune augmentation d'impôts.

Pour les retraités, promettant qu'ils ne seront pas les seuls mis à contribution, Sébastien Lecornu s'en remet au Parlement et refuse de trancher entre une désindexation par rapport à l'inflation des plus grosses pensions et une réduction de l'abattement de 10 % des retraites, une ligne rouge notamment pour les députés Renaissance. Au global, l'effort demandé aux retraités sera «inférieur à 6 milliards d'euros», assure-t-il. Il a en revanche définitivement fermé

la porte à un gel du barème de l'impôt sur le revenu ainsi qu'à un gel des «filets de protection des plus pauvres comme le minimum vieillesse, l'allocation aux adultes handicapés, le RSA ou les petites pensions».

Mesure crispante, le Premier ministre a officialisé le gel du point d'indice de la fonction publique pour récolter 2 milliards d'euros d'économies. Aucun doute que cette annonce fera descendre les fonctionnaires dans la rue pour la journée d'action prévue par l'intersyndicale le 29 septembre. La secrétaire générale de la CGT, Sophie Binet, dénonce «un scandale» et promet «une journée noire». Maigre consolation pour les agents de l'Etat, les ministres devraient eux aussi voir leur rémunération baisser. «On ne peut pas demander le gel du point d'indice de la fonction publique sans demander aux grands chefs, dont les ministres, de faire un effort», insiste le Premier ministre.

Pour satisfaire le patronat, il a annoncé que la surtaxe de l'impôt sur les sociétés sur les bénéfices des grands groupes serait bien prolongée mais ramenée à un rendement de 5 milliards d'euros contre «7,5 milliards cette année». Décidément choyés, les entrepreneurs pourront continuer à jouir du pacte Dutreil, qui facilite la transmission familiale des entreprises, et même profiter du nouveau pacte Papin en faveur de la transmission aux salariés.

Effort. Egalement parmi les pistes: un nouveau délai de carence pour les prestations sociales des étrangers qui ne dépendent pas du travail (APL, allocations familiales...). «Quand un étranger arrive en France, de manière légale, il n'a aucune carence pour se faire ouvrir ses droits, là où un Français de l'étranger a lui un délai de carence... Certains considéreront peut-être que c'est une mesure symbolique, les autres, de l'autre côté, hurleront sans doute à la mesure droitière», a défendu Sébastien Lecornu. Du miel aux oreilles de Marine Le Pen. Plus incertain, grâce à l'IA, il espère également récolter 1 milliard d'euros supplémentaire en luttant contre la fraude.

Quant au détail de la répartition du budget de l'Etat, qui portera la plus grosse part de l'effort, assure Bercy, il n'a pas encore levé le voile. Mardi, le chef de l'exécutif a annoncé dans un courrier aux ministères que les lettres plafonds (qui répartissent les crédits) seraient revues car le «budget de l'Etat sera gelé en valeur l'an prochain». Les Armées, la Justice, l'Intérieur et l'Ecologie devraient être épargnés, en revanche le ministère du Travail «devra réaliser 2,5 milliards d'euros d'efforts». Concernant la sphère sociale, le chef du gouvernement prévoit de «faire des efforts sur les arrêts maladies, pour environ 2 milliards d'euros». Il ouvre également la voie à un gel des APL. La copie initiale est attendue d'ici à la fin de la semaine par le Haut Conseil des finances publiques, organisme rattaché à la Cour des comptes chargée d'émettre un avis sur le réalisme des prévisions économiques inscrites dans le projet de loi de finances, avant une présentation prévue le 1^{er} octobre.

ISMÉRIE VERGNE



Le premier secrétaire du PS, Olivier Faure, la secrétaire générale de la CFDT, Marylise Léon, et le président du Medef, Patrick Martin, à Blois le 28 août. B. OHIER, HANS LUCAS

Suite de la page 11 tants du personnel, pour les travailleurs et les travailleuses, mais il faut qu'il évolue sur un certain nombre de points, notamment préciser la notion du «travail de valeur égale» et garantir une vraie transparence des politiques salariales.

Vous vous êtes prononcée sur la taxation des héritages dès le premier euro. A la CFDT, certains se sont demandé si c'était votre rôle de vous exprimer sur le sujet...

On se positionne parce qu'on a notre mot à dire sur la justice fiscale. Nous, ce qu'on a proposé, c'est une plus grande progressivité de la taxation des héritages pour trouver des financements pour la perte d'autonomie. On était demandeur de la création d'une cinquième branche de la sécurité sociale. Elle a été créée, mais il n'y a pas de financement. On a tranché en 2022 sur cette position d'une meilleure progressivité de l'héritage et l'évitement des différents abattements etc. On a calculé : 87% des successions échappent à l'impôt. Ce sont des sujets sensibles pour beaucoup de travailleurs et de travailleuses. La transmission du patrimoine est un vrai moteur d'inégalités. Mais l'idée n'est pas de taxer en priorité la maison de grands-parents, bien de faire davantage contribuer les grosses successions.

Une enquête de l'Association nationale des DRH (ANDRH) au-

près de 210 directeurs du personnel chiffre à 10% la part des employeurs qui ont réduit les recrutements de juniors face à la montée en puissance de l'intelligence artificielle. Les questions du chômage des jeunes en hausse et de l'IA étaient à l'agenda social autonome. Où en sont les discussions ?

Ça fait partie des deux priorités de la CFDT, il faut qu'on réussisse à se pencher vraiment sur la question de l'IA. On a demandé l'ouverture d'une négociation depuis plusieurs mois, pour que ce soit un vrai sujet de dialogue social dans les branches, dans les entreprises et dans les administrations. On dit que l'IA supprime les emplois, mais ce sont les employeurs qui décident de supprimer des emplois pour gagner en productivité. Quant aux jeunes, on se demande s'il y a un terrain de discussion possible avec les organisations patronales. Si c'est négocier de la flexibilité supplémentaire, c'est un mauvais signal.

Dans le projet de budget qui se dessine, le gouvernement a évoqué l'idée de mettre à contribution les retraités. Ils veulent économiser 6 milliards d'euros en agissant sur l'abattement fiscal de 10% ou en désindexant les pensions les plus élevées. C'est envisageable pour vous ?

La question c'est : quelle est l'ampleur de l'effort demandé et à qui on

le demande. Il y a 2 millions de retraités pauvres aujourd'hui en France. C'est évident que ce n'est pas à eux qu'il faut demander un effort. Et je reste prudente car il y a beaucoup de ballons d'essai. J'espère juste qu'il y aura un souci d'équité et de justice sociale dans l'ensemble des efforts demandés pour ne pas faire payer les plus précaires et les plus vulnérables. C'est ce qui m'inquiète le plus dans le prochain budget étant donné la rentrée sociale tendue, et alors qu'il y a déjà le sentiment ambiant que les responsables politiques ne comprennent pas les problèmes du quotidien.

Qu'est-ce que vous pensez de l'idée de l'effacement de la dette qui a été avancée par Jean-Luc Mélenchon ?

Je ne crois pas aux baguettes magiques (ou aux éponges) mais au fait qu'il faut évaluer le moindre euro dépensé. Je reviens sur la question des aides aux entreprises : qu'elles soient directes ou indirectes, il y a un véritable enjeu d'efficacité économique à les réguler. Le pacte Dutreil aussi. C'est un dispositif de modalités de transmission d'entreprise où on sait qu'il y a des effets d'aubaine, une partie qui échappe à l'impôt. L'Allemagne a restreint significativement un dispositif identique.

Vous combattez l'extrême droite, refusez de discuter avec

le Rassemblement national. S'ils arrivent au pouvoir, comment vous imaginez dialoguer ?

On se posera la question en temps voulu si c'est nécessaire. On reste engagé dans la lutte contre les idées d'extrême droite, avec eux c'est un monde du travail sans représentant du personnel, sans organisation syndicale, un monde du travail où le patron décide tout seul.

Avec un deuxième tour où Marine Le Pen ferait face à Edouard Philippe, ou Jean-Luc Mélenchon, est-ce que la CFDT pourrait appeler à voter pour l'un des deux candidats ?

Vis-à-vis du danger de l'extrême droite, on a toujours pris nos responsabilités. On sera au rendez-vous en 2027 aussi.

Comment vous voyez la profusion de candidats à gauche ?

On y verra plus clair en début d'année prochaine. Ce qui inquiète le plus le monde du travail, c'est que quand ils parlent de candidature, ils ne parlent pas de fonds ni de projet. Ça peut éloigner les travailleurs de l'intérêt d'aller voter et c'est là-dessus qu'on veut pouvoir peser au moment de la campagne présidentielle, remettre en lumière l'importance de la démocratie.

La conférence Travail Emploi Retraite (enclenchée en décembre avec les organisations syndicales et patronales), qui a publié

jeudi ses réflexions, se voulait justement être un exemple de démocratie sociale. Le rapport évoque la création d'un âge d'équilibre en deçà duquel une décote s'appliquerait, et au-delà une surcote. C'est en quelque sorte le retour de l'âge pivot, auquel vous étiez fermement opposée...

Ce n'est pas notre mesure. Mais tous ces travaux ont été extrêmement utiles pour remettre les choses dans l'ordre : traiter les transformations du travail avant de parler des retraites. On retient qu'on a pu repenser la reconnaissance de la pénibilité, que les participants ont réaffirmé leur attachement au régime par répartition. La capitalisation est évoquée, mais ce n'est pas un sujet nouveau dans le cadre de la retraite. Ce n'est toujours pas un totem pour notre organisation. Il y a un enjeu d'accès à l'épargne-retraite pour tous les salariés. Aujourd'hui, c'est uniquement une petite partie des salariés des grandes entreprises.

Vous défendez toujours la retraite «à la carte», qui laisse le libre choix de l'âge de départ ?

Oui. Nous portons une réforme qui assure l'avenir du régime et réduit les inégalités du système actuel envers les femmes, les poly-pensionnés, les travailleurs et travailleuses qui subissent de la pénibilité. ◆